

## Le patrimoine à l'ère du XXI<sup>e</sup> siècle



Le bâtiment des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine par l'architecte Massimiliano Fuksas (@MARIUS ROSELET).

**Le patrimoine du XXI<sup>e</sup> siècle est encore jeune mais il fait déjà l'objet de la thématique 2015 des Journées européennes du patrimoine.**

Organisées par le ministère de la Culture et de la Communication à travers la Direction générale des patrimoines, et mises en œuvre par les directions régionales des affaires culturelles, les Journées ouvrent exceptionnellement au public des édifices habituellement fermés ou donnent accès gratuitement à certains musées. « *La ministre de la Culture et de la Communication Fleur Pellerin a souhaité choisir le thème du "Patrimoine du XXI<sup>e</sup> siècle" pour montrer qu'il existe un processus de continuité historique entre les créations d'hier qui se sont patrimonialisées au point d'être protégées au titre des Monuments historiques, et les créations les plus récentes dont certaines ont vocation à être considérées par les générations futures comme patrimoine* », souligne Vincent Berjot, directeur général des patrimoines au ministère de la Culture et de la Communication. Le thème de cette année englobe deux types de lieux : ceux qui ont été édifiés au XXI<sup>e</sup> siècle et ceux classés ou inscrits au titre des Monuments historiques au XXI<sup>e</sup> siècle. « *Il traduit bien le fait que la notion de patrimoine s'est élargie au fil du temps. Elle est passée d'une acception extrêmement classique (les châteaux, les églises) à une acception beaucoup plus large* », ajoute Vincent Berjot. Ainsi seront ouverts au public l'Institut national du patrimoine installé depuis janvier 2015 dans un bâtiment industriel magnifiquement réhabilité, la manufacture des allumettes à Aubervilliers. Plusieurs réalisations récentes d'architectes seront mises en lumière : le musée des Confluences à Lyon signé Coop Himmelb (l) au (2014), le MuCEM à Marseille de Rudy Ricciotti et Roland Carta (2013), le bâtiment des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine de Massimiliano Fuksas (2013) En ce qui concerne le patrimoine classé ou inscrit au XXI<sup>e</sup> siècle, l'exceptionnelle Villa Le Moine construite en 1998 par Rem Koolhaas près de Bordeaux (classée en 2002) et la Fondation Vasarely érigée en 1976 par l'artiste Victor Vasarely (inscrite en 2013) seront notamment ouvertes. « *Pour cette édition 2015, nous souhaitons faire le lien entre patrimoine et développement durable, à l'occasion de la conférence Paris Climat 2015 en décembre prochain. Les bâtiments patrimoniaux possèdent souvent, par leurs techniques de construction et les matériaux qu'ils utilisent, des qualités environnementales fortes et il est important de mettre en valeur cet aspect méconnu, comme les qualités thermiques sur le patrimoine ancien. Le bâtiment n'est plus seulement un objet en soi mais fait interagir des questions que l'on se pose face au changement climatique.* » L'intérêt du thème « Patrimoine du XXI<sup>e</sup> siècle » est aussi de sensibiliser le public au patrimoine contemporain pour que ne se reproduisent pas des atteintes comme celles de la Villa Cavrois, laissée à l'abandon et considérablement dégradée. « *Il s'agit de porter un regard neuf sur l'architecture actuelle* », conclut Vincent Berjot.

Journées européennes du patrimoine, « Patrimoine du XXI<sup>e</sup> siècle, une histoire d'avenir » <http://journeesdupatrimoine.culturecommunication.gouv.fr>, les 19 et 20 septembre.